

Prévenir les Risques Psychosociaux (RPS)

Connaître le contexte juridique des RPS et les processus psychologiques en jeu pour mieux les prévenir

Référence : RPS01



2 jours



Intra-entreprise :
2 400 € HT/session



Responsables RH
Managers
Dirigeants
Chargés de prévention
Représentants du personnel

Pré-requis

Aucun

OBJECTIFS

- ➔ Identifier les risques psychosociaux comme un risque professionnel et en différencier les familles
- ➔ Comprendre les liens entre travail, RPS et effets sur la santé et l'entreprise
- ➔ Distinguer les actions de prévention primaire des autres types d'action

PROGRAMME

- 1. Connaître le cadre réglementaire et juridique**
 - Définitions juridiques (stress, RPS, burn out, violence interne/externe, harcèlement moral et sexuel...)
 - Les obligations de l'employeur
- 2. Se familiariser avec les familles de RPS de l'INRS**
 - Intensité et temps de travail
 - Exigences émotionnelles
 - Manque d'autonomie
 - Rapports sociaux dégradés
 - Conflit de valeurs
 - Insécurité de la situation de travail
- 3. Connaître les conséquences des RPS**
 - Les effets sur le fonctionnement de l'entreprise
 - Les conséquences sur la santé des salariés
 - Les impacts sur le collectif de travail
- 4. Savoir agir pour prévenir**
 - Les principes généraux de la prévention
 - Les 3 niveaux de prévention



Formation animée par Isabelle Hornecker, psychologue du travail et formatrice à la prévention des RPS certifiée par l'INRS



Pédagogie basée sur l'alternance d'exercices pratiques et d'apports théoriques

Pour une étude personnalisée de votre besoin en formation, contacter Isabelle Hornecker : 06 43 59 65 44 – ihornecker@ethica-rh.fr